

Première Synthèses Informations

ACTIVITÉ ET CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2008

Résultats définitifs

Dans les entreprises de 10 salariés ou plus de l'ensemble de l'économie hors agriculture et hors emplois publics, 84,7 % des salariés travaillent à temps complet au troisième trimestre 2008. Pour 10,6 % d'entre eux, le temps de travail est décompté sous la forme d'un forfait en jours. Pour les autres, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail est de 35,6 heures.

15,3 % des salariés travaillent à temps partiel.

Dans ces mêmes entreprises, l'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) croît de 0,7 % au troisième trimestre 2008, soit de 3,0 % sur un an.

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) y progresse de 0,7 % au cours du trimestre et de 3,2 % sur un an. À titre de comparaison, l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) diminue de -0,3 % au cours du trimestre et progresse de 3,0 % entre septembre 2007 et septembre 2008 (1).

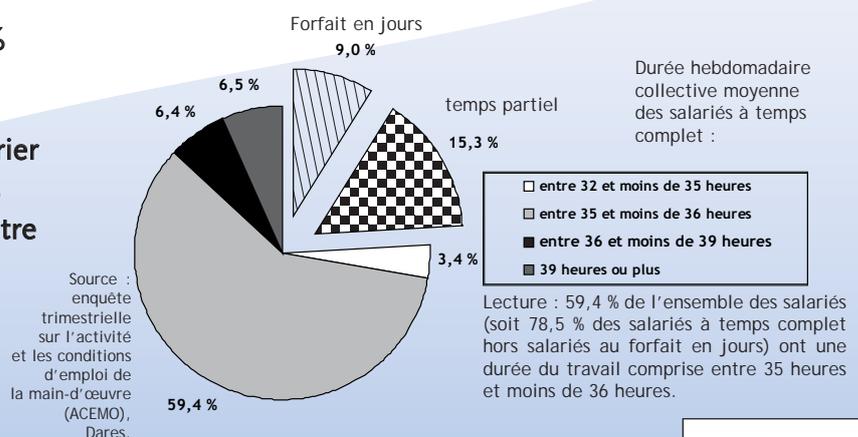
Dans les entreprises de 10 salariés ou plus de l'ensemble de l'économie hors agriculture et hors emplois publics, 84,7 % des salariés travaillent à temps complet fin septembre 2008.

Pour 10,6 % des salariés à temps complet (soit 9,0 % de l'ensemble des salariés), le temps de travail est décompté sous la forme d'un forfait en jours (tableau 1 et graphique 1). Les secteurs qui

recourent le plus au forfait en jours sont les activités financières (23,4 %), les industries des biens d'équipement (19,6 %), les services aux entreprises et l'automobile (14,4 %) (tableau 2).

Hors salariés sous le régime du forfait en jours, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail des salariés à temps complet s'établit à 35,6 heures à la fin du troisième trimestre 2008

Graphique 1
Répartition des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus, selon la durée du travail au 3^{ème} trimestre 2008



(1) C'est l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages qui est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les décisions de relèvement du SMIC sont, quant à elles, fonction :

- d'une part, de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers ;

- et, d'autre part, de l'indice mensuel des prix à la consommation - hors tabac - pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier. Celui-ci diminue de -0,3 % sur le troisième trimestre 2008 et progresse de 3,0 % de septembre 2007 à septembre 2008.

Tableau 1

Durée hebdomadaire collective moyenne du travail des salariés, par taille d'entreprise au 3^{ème} trimestre 2008

	Répartition des salariés à temps complet (hors forfait en jours) par tranche de durée (en %)				Durée moyenne en fin de trimestre (en heures)	Proportion de salariés au forfait en jours* (en %)	Proportion de salariés à temps partiel (en %)
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 39 heures	39 heures ou plus			
Ensemble (10 salariés ou plus).....	4,5	78,5	8,4	8,6	35,6	10,6	15,3
10 à 19 salariés.....	0,5	60,4	6,3	32,8	36,7	2,4	17,9
20 à 49 salariés.....	0,8	70,5	11,0	17,7	36,2	4,7	15,6
50 à 99 salariés.....	2,1	75,6	13,7	8,6	35,8	7,5	14,6
100 à 249 salariés.....	4,1	78,9	10,9	6,1	35,6	10,5	12,2
250 à 499 salariés.....	6,5	80,6	8,9	4,0	35,4	12,9	12,7
500 salariés ou plus.....	6,9	85,2	6,2	1,7	35,1	14,6	16,0

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

(*) Il s'agit du nombre de salariés au forfait en jours rapporté au nombre de salariés à temps complet.

(graphique 2). Au 30 septembre 2008, 83,0 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus (hors forfait en jours) ont une durée de travail hebdomadaire de moins de 36 heures et 8,6 % des sala-

riés ont une durée de travail de 39 heures ou plus.

C'est dans les secteurs des transports, de la construction et des services aux particuliers que la durée hebdomadaire collective

moyenne du travail est la plus élevée: elle y dépasse 36 heures par semaine (tableau 2).

Au troisième trimestre 2008, 15,3 % des salariés des secteurs concurrentiels, hors agriculture,

Graphique 2

Durée hebdomadaire collective moyenne du travail des salariés à temps complet dans les entreprises de 10 salariés ou plus

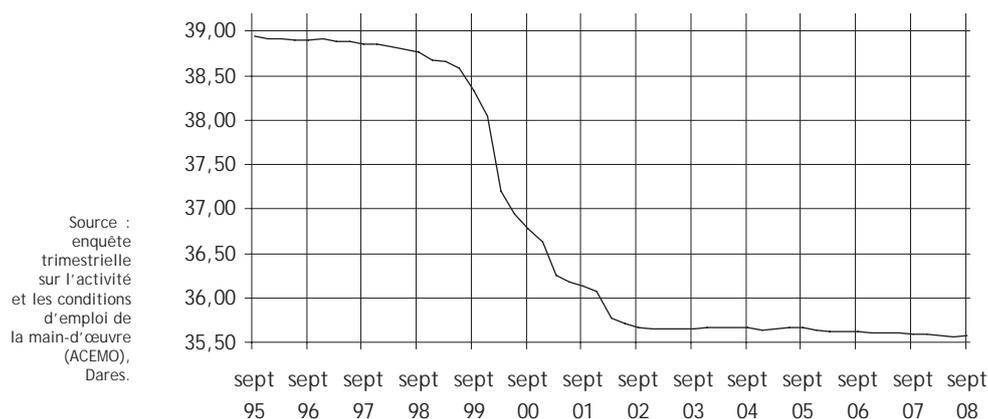


Tableau 2

Durée hebdomadaire collective moyenne du travail des salariés à temps complet et proportion de salariés au forfait en jours, par secteur d'activité au 3^{ème} trimestre 2008

	Répartition des salariés à temps complet (hors forfait en jours) par tranche de durée (en %)				Durée moyenne en fin de trimestre (en heures)	Proportion de salariés au forfait en jours* (en %)
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 39 heures	39 heures ou plus		
Ensemble (10 salariés ou plus).....	4,5	78,5	8,4	8,6	35,6	10,6
EB : Ind. agricoles et alimentaires.....	4,8	84,8	5,5	4,9	35,2	6,0
EC : Ind. des biens de consommation.....	6,6	80,7	7,3	5,4	35,3	11,6
ED : Ind. automobile.....	14,9	74,2	9,0	1,9	35,1	14,4
EE : Ind. des biens d'équipement.....	7,9	65,6	19,4	7,1	35,6	19,6
EF : Ind. des biens intermédiaires.....	10,9	71,2	10,4	7,5	35,4	9,4
EG : Energie.....	11,7	87,9	0,4	0,0	34,9	5,5
EH : Construction.....	0,4	59,1	17,1	23,4	36,4	5,4
EJ : Commerce.....	1,0	76,1	15,0	7,9	35,6	10,5
EK : Transports.....	3,0	74,5	2,6	19,9	36,6	3,9
EL : Activités financières.....	12,7	83,5	2,9	0,9	35,0	23,4
EM : Activités immobilières.....	8,7	77,5	5,9	7,9	35,4	9,7
EN : Services aux entreprises.....	1,3	91,0	4,7	3,0	35,2	14,4
EP : Services aux particuliers.....	6,1	65,0	3,8	25,1	36,3	4,6
EQ : Education, santé, action sociale.....	2,0	94,9	1,6	1,5	35,1	3,0

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

(*) Il s'agit du nombre de salariés au forfait en jours rapporté au nombre de salariés à temps complet.

travaillent à temps partiel. Les secteurs où les salariés à temps partiel sont les plus nombreux sont les services aux particuliers (30,8 %), l'éducation, santé, action sociale (29,2 %), puis les services aux entreprises (22,0 %) et le commerce (18,8 %) (tableau 3).

Le volume d'heures travaillées(2) - dont le calcul inclut les entreprises de moins de 10 salariés et les salariés à temps partiel - diminue de -0,2 % ce trimestre (graphique 3).

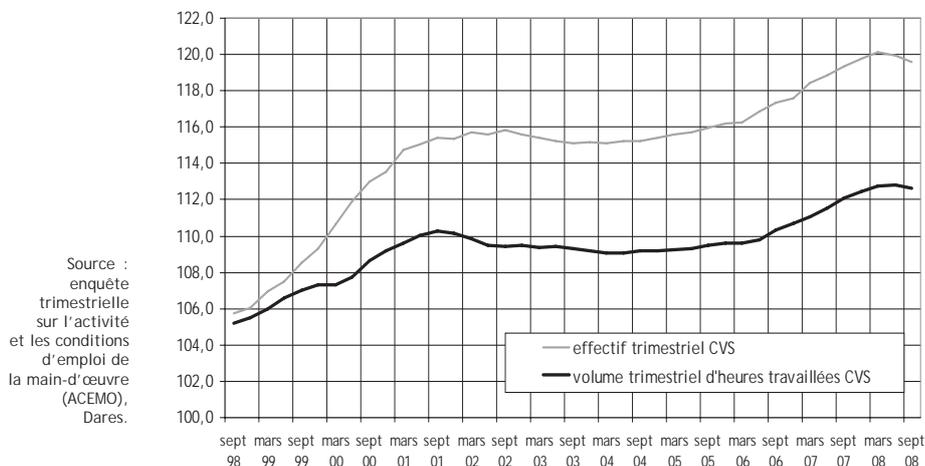
Fin septembre 2008, 6,9 % des salariés sont titulaires d'un contrat à durée déterminée (CDD). Cette proportion varie avec la taille de l'entreprise: 8,0 % des salariés d'une entreprise de 10 à 19 salariés sont titu-

(2) Le volume actuellement calculé se cale sur les déclarations des entreprises relatives à l'horaire collectif de travail. Il ne comprend donc pas les heures supplémentaires, sauf celles (heures supplémentaires dites structurelles) dont les entreprises peuvent tenir compte pour déclarer leur durée collective.

laire de ce type de contrat contre 6,5 % des salariés d'une entreprise de 500 salariés ou plus (tableau 4). Le recours aux contrats à durée déterminée varie selon les secteurs d'activité: les secteurs de l'énergie et de l'automobile emploient peu

Graphique 3
Évolution de l'emploi salarié et du volume d'heures travaillées

Base 100 au quatrième trimestre 1994



Note : le volume d'heures travaillées et l'emploi trimestriel sont estimés sur l'ensemble des entreprises (de toutes tailles) des secteurs principalement marchands (EB-EP).

Tableau 3
Proportion de salariés à temps partiel, par secteur d'activité (en %)

	3 ^{ème} trim. 2006	4 ^{ème} trim. 2006	1 ^{er} trim. 2007	2 ^{ème} trim. 2007	3 ^{ème} trim. 2007	4 ^{ème} trim. 2007	1 ^{er} trim. 2008	2 ^{ème} trim. 2008	3 ^{ème} trim. 2008
Ensemble (10 salariés ou plus)	15,0	15,4	15,7	15,8	15,4	15,7	15,7	15,5	15,3
EB : Ind. agricoles et alimentaires	6,5	6,6	6,4	6,3	6,0	6,3	6,5	6,5	6,4
EC : Ind. des biens de consommation	7,9	8,4	8,5	8,2	8,5	8,6	8,6	8,4	8,0
ED : Ind. automobile	2,9	2,7	2,8	2,9	3,0	3,1	3,2	3,2	3,3
EE : Ind. des biens d'équipement	4,0	4,0	4,1	4,0	3,9	4,0	4,0	3,9	3,9
EF : Ind. des biens intermédiaires	4,4	4,5	4,3	4,4	4,2	4,1	4,2	4,3	4,2
EG : Energie	14,4	13,3	13,2	12,9	12,5	12,7	13,0	12,9	12,7
EH : Construction	3,0	3,5	3,5	3,3	3,3	3,4	3,4	3,4	3,5
EJ : Commerce	18,9	19,5	19,3	19,7	18,9	19,5	19,3	19,4	18,8
EK : Transports	8,2	8,5	8,6	8,6	8,4	8,4	8,3	8,6	8,3
EL : Activités financières	11,8	11,9	12,0	11,8	11,9	12,0	12,0	11,7	11,7
EM : Activités immobilières	12,5	13,1	13,2	12,8	12,3	11,3	11,4	11,0	10,6
EN : Services aux entreprises	21,2	21,8	23,1	23,2	22,9	22,9	22,7	22,4	22,0
EP : Services aux particuliers	31,4	31,1	31,4	31,2	30,7	31,1	31,5	30,8	30,8
EQ : Education, santé, action sociale	30,4	30,4	30,7	30,6	30,4	30,1	30,1	29,9	29,2

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

Tableau 4
Proportion de salariés en contrat à durée déterminée, par taille d'entreprise (en %)

	3 ^{ème} trim. 2006	4 ^{ème} trim. 2006	1 ^{er} trim. 2007	2 ^{ème} trim. 2007	3 ^{ème} trim. 2007	4 ^{ème} trim. 2007	1 ^{er} trim. 2008	2 ^{ème} trim. 2008	3 ^{ème} trim. 2008
Ensemble (10 salariés ou plus)	6,8	6,6	6,5	7,2	6,8	6,9	6,7	7,4	6,9
10 à 19 salariés	8,3	7,5	7,9	8,4	8,1	7,2	7,9	8,6	8,0
20 à 49 salariés	7,9	7,9	8,1	8,5	7,8	7,3	7,4	7,6	7,4
50 à 99 salariés	8,0	7,6	7,7	8,3	7,8	7,2	7,4	7,9	7,3
100 à 249 salariés	6,9	6,5	6,6	7,2	7,0	6,4	6,5	7,3	6,6
250 à 499 salariés	6,5	6,2	6,3	7,0	6,6	6,4	6,2	7,2	6,3
500 salariés ou plus	5,7	5,9	5,5	6,3	5,8	6,8	6,3	7,1	6,5

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

Tableau 5
Proportion de salariés en contrat à durée déterminée, par secteur d'activité (en %)

	3 ^{ème} trim. 2006	4 ^{ème} trim. 2006	1 ^{er} trim. 2007	2 ^{ème} trim. 2007	3 ^{ème} trim. 2007	4 ^{ème} trim. 2007	1 ^{er} trim. 2008	2 ^{ème} trim. 2008	3 ^{ème} trim. 2008
Ensemble (10 salariés ou plus)	6,8	6,6	6,5	7,2	6,8	6,9	6,7	7,4	6,9
EB : Ind. agricoles et alimentaires	7,9	6,3	5,9	7,5	7,9	6,4	6,4	8,0	8,5
EC : Ind. des biens de consommation	4,9	4,6	5,0	5,3	5,1	4,5	4,9	5,2	4,8
ED : Ind. automobile	2,3	2,3	2,4	2,5	2,5	2,5	2,7	2,9	2,7
EE : Ind. des biens d'équipement	3,3	3,1	3,3	3,6	3,5	3,2	3,6	3,6	3,5
EF : Ind. des biens intermédiaires	3,5	3,4	3,5	4,0	3,7	3,3	3,5	3,9	3,5
EG : Energie	1,7	2,0	2,0	2,1	2,0	2,1	1,9	2,1	2,2
EH : Construction	5,2	4,6	4,9	5,2	5,3	4,8	5,1	5,6	5,3
EJ : Commerce	7,1	7,8	6,9	8,4	7,0	7,8	6,9	8,5	7,0
EK : Transports	4,6	4,9	5,1	5,3	4,8	4,7	4,7	5,2	4,5
EL : Activités financières	4,1	4,2	4,1	4,4	4,2	4,3	4,2	4,6	4,2
EM : Activités immobilières	5,3	5,1	4,9	5,0	5,2	5,2	5,0	5,3	4,7
EN : Services aux entreprises	8,2	7,6	7,3	7,8	8,0	8,7	8,5	9,0	8,9
EP : Services aux particuliers	13,3	13,0	13,4	15,0	13,3	12,4	12,7	14,4	12,9
EQ : Education, santé, action sociale	11,0	10,6	11,2	11,3	10,5	10,7	10,8	11,0	10,6

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

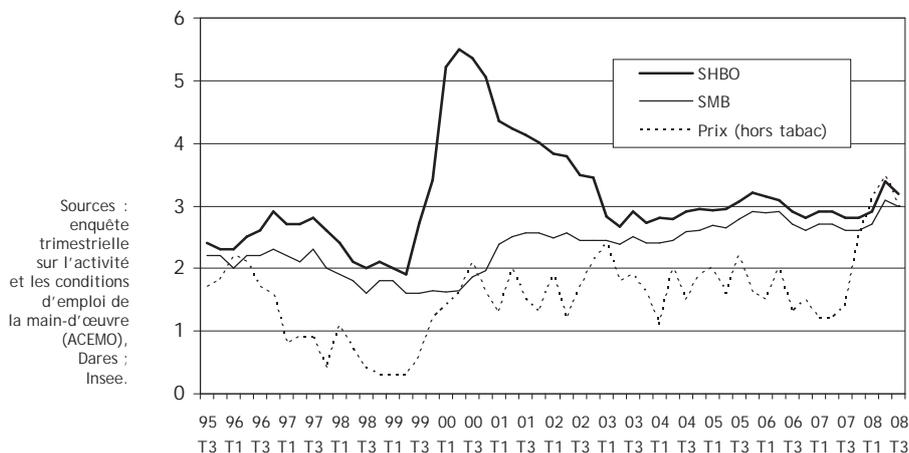
de CDD (respectivement 2,2 % et 2,7 %) contrairement à ceux des services aux particuliers (12,9 %) et de l'éducation, santé, action sociale (10,6 %) (tableau 5).

L'indice du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés progresse de 0,7 % au cours du troisième trimestre 2008. Le SMB augmente de 0,6 % dans la construction et l'industrie et de 0,7 % dans le tertiaire (tableau 6).

Sur un an, le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a augmenté de 3,0 %, soit une progression égale à celle des prix à la consommation. Le salaire mensuel de base est donc resté stable en euros constants (graphique 4). Le tertiaire enregistre une perte de salaire en euros constants (-0,1 point). Le gain de salaire en euros constants est plus élevé dans la construction (+0,4 point) que dans l'industrie (+0,2 point) (graphique 5).

La progression du salaire mensuel de base au cours du troisième trimestre 2008 est plus

Graphique 4
Glissement annuel des salaires et des prix à la consommation



modérée pour les cadres : +0,8 % pour les employés, +0,7 % pour les ouvriers et les professions intermédiaires et +0,5 % pour les cadres (tableau 6).

La variation annuelle du SMB est également hiérarchisée selon les catégories socioprofessionnelles : +3,2 % pour les ouvriers, +3,1 % pour les employés, +3,0 % pour les professions intermédiaires et +2,8 % pour les cadres (graphique 6).

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) croît de 0,7 % au cours du troisième trimestre 2008. Il progresse de +0,6 % dans la construction, de +0,7 % dans l'industrie et dans le tertiaire (tableau 7). Sur un an, le SHBO augmente de +3,2 %.

Nathalie DUBREU (Dares).

Tableau 6
Indice des salaires mensuels de base (SMB), par catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	3 ^{ème} trim. 2007	4 ^{ème} trim. 2007	1 ^{er} trim. 2008	2 ^{ème} trim. 2008	3 ^{ème} trim. 2008	
ENSEMBLE EB à ER (10 salariés ou plus)	0,7	0,3	1,1	0,9	0,7	3,0
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,6	0,3	1,3	1,0	0,6	3,2
EH : Construction.....	0,5	0,4	1,5	0,9	0,6	3,4
EJ : Commerce.....	0,7	0,3	1,1	1,2	0,6	3,2
EN : Services aux entreprises.....	1,1	0,3	0,8	0,8	1,0	3,0
EP : Services aux particuliers.....	0,8	0,4	0,6	0,9	0,9	2,9
EJ à ER : Tertiaire	0,8	0,3	0,9	0,9	0,7	2,9
OUVRIERS	0,9	0,3	1,0	1,1	0,7	3,2
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,7	0,3	1,1	1,1	0,7	3,3
EH : Construction.....	0,6	0,4	1,4	1,0	0,6	3,5
EJ : Commerce.....	0,9	0,3	1,2	1,0	0,6	3,2
EN : Services aux entreprises.....	1,8	0,2	0,4	1,0	0,9	2,6
EP : Services aux particuliers.....	1,1	0,4	0,5	1,1	0,8	2,9
EJ à ER : Tertiaire	1,1	0,3	0,8	1,1	0,7	3,0
EMPLOYÉS	0,8	0,4	0,8	1,1	0,8	3,1
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,6	0,3	1,2	0,9	0,7	3,1
EH : Construction.....	0,4	0,3	1,5	0,7	0,5	3,1
EJ : Commerce.....	0,8	0,4	0,9	1,5	0,6	3,4
EN : Services aux entreprises.....	1,0	0,4	0,6	0,8	1,2	3,1
EP : Services aux particuliers.....	0,9	0,4	0,6	1,1	1,0	3,1
EJ à ER : Tertiaire	0,9	0,4	0,8	1,1	0,8	3,1
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	0,6	0,3	1,2	0,7	0,7	3,0
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,4	0,3	1,7	0,9	0,5	3,3
EH : Construction.....	0,4	0,4	1,8	0,8	0,5	3,5
EJ : Commerce.....	0,5	0,3	1,1	1,0	0,5	2,9
EN : Services aux entreprises.....	1,2	0,3	0,9	0,5	1,2	3,1
EP : Services aux particuliers.....	0,6	0,5	0,6	0,6	0,8	2,6
EJ à ER : Tertiaire	0,7	0,3	1,0	0,7	0,8	2,8
CADRES	0,4	0,3	1,3	0,7	0,5	2,8
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,4	0,2	1,4	1,0	0,4	3,0
EH : Construction.....	0,3	0,3	2,0	0,7	0,4	3,4
EJ : Commerce.....	0,3	0,3	1,3	0,7	0,3	2,7
EN : Services aux entreprises.....	0,5	0,3	1,2	0,7	0,6	2,9
EP : Services aux particuliers.....	0,4	0,3	0,8	0,4	0,6	2,1
EJ à ER : Tertiaire	0,4	0,3	1,2	0,7	0,5	2,7

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

L'enquête trimestrielle ACEMO porte sur les entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture et hors emplois publics). Les résultats présentés sont établis à partir des 24 400 questionnaires exploitables reçus au 18 décembre 2008.

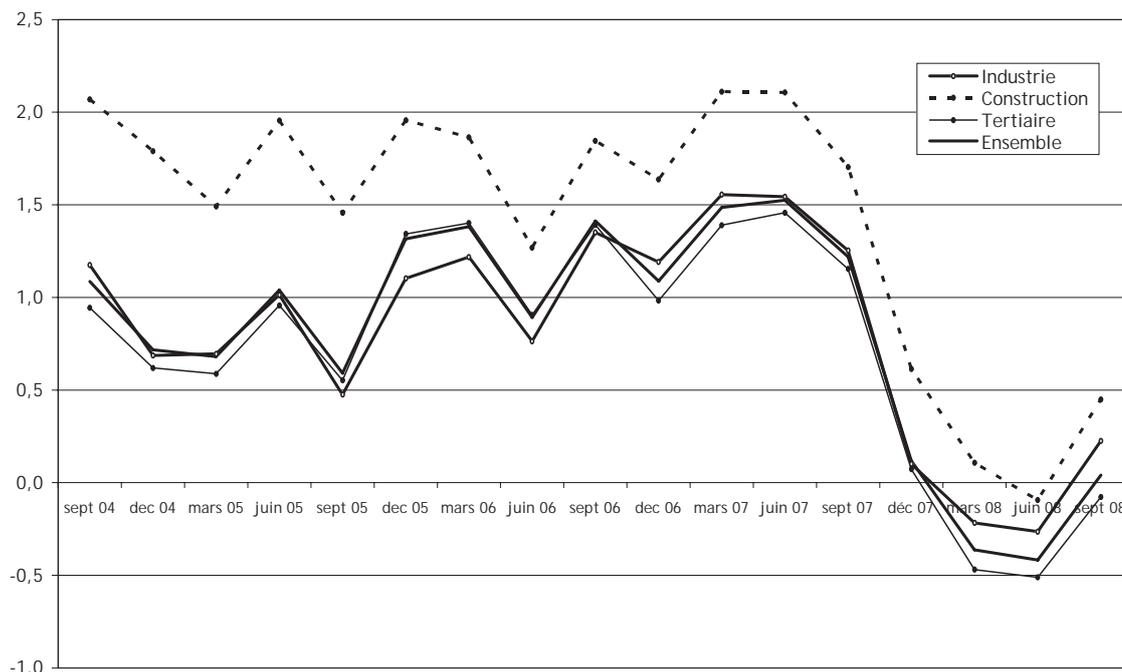
Les résultats provisoires relatifs au quatrième trimestre 2008 seront publiés le 13 février 2009.

Des résultats plus détaillés issus de cette enquête sont disponibles sur le site Internet du ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité : www.travail.gouv.fr, dans la rubrique « Statistiques », items Durée du travail, Salaires et épargne salariale, Emploi.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'économie, de l'Industrie et de l'Emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15-www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques)
Directeur de la publication : Antoine Magnier
Téléphone Publications : 01.44.38.22.60 ou 61)
Documentation : 01.44.38.23.12 ou 14 / Télécopie : 01.44.38.24.43
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89
e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Rédacteur en chef : Alice Guerber-Cahuzac
Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.
Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.
Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'Industrie et de l'Emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité.
Reprographie : DAGEMO.
Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.
Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00
www.ladocumentationfrancaise.fr
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES
Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 124 €, CEE (TTC) 131 €, DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 129,50 €, hors CEE (HT, avion éco.) 133,60 €, supplément avion rapide : 8,20 €.
Publicité : Ministère de l'économie, de l'Industrie et de l'Emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité.
Dépôt légal : à parution.
Numéro de commission paritaire : 3124 AD.
ISSN 1253 - 1545.

Graphique 5
Glissement annuel du pouvoir d'achat du SMB en euros constants par secteur d'activité (hors tabac)

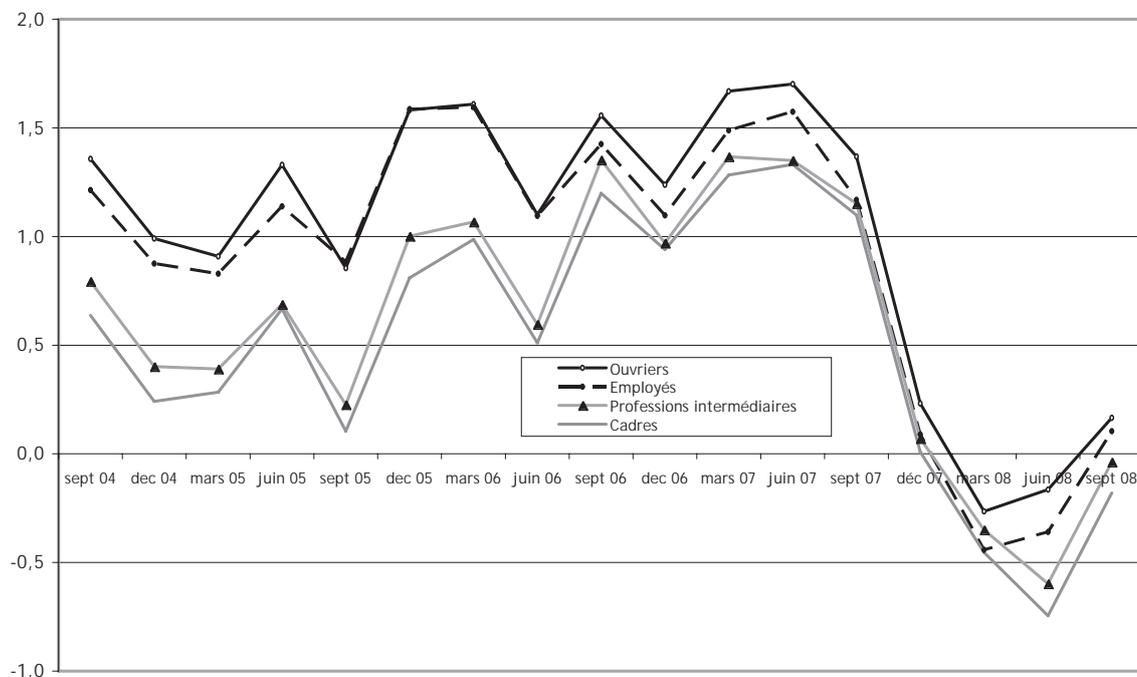
En pourcentage



Sources :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares ;
Insee.

Graphique 6
Glissement annuel du pouvoir d'achat du SMB par catégorie socioprofessionnelle (hors tabac)

En pourcentage



Sources :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares ;
Insee.

Tableau 7
Indice des salaires horaires de base des ouvriers (SHBO) par secteur d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	3 ^{ème} trim. 2007	4 ^{ème} trim. 2007	1 ^{er} trim. 2008	2 ^{ème} trim. 2008	3 ^{ème} trim. 2008	
Ensemble EB à ER (10 salariés ou plus)	0,9	0,3	1,0	1,1	0,7	3,2
EB : Industries agricoles et alimentaires (B0)	0,9	0,3	0,8	1,3	0,8	3,3
EC : Industrie des biens de consommation (C1 à C4)	0,7	0,3	1,0	1,0	0,6	2,9
C1 : Habillement, cuir	1,1	0,2	0,9	1,2	0,8	3,1
C2 : Edition, imprimerie, reproduction	0,6	0,4	0,7	0,7	0,6	2,3
C3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,3	0,2	1,7	0,6	0,5	3,0
C4 : Industries des équipements du foyer	0,8	0,4	0,9	1,2	0,6	3,1
ED : Industrie automobile (D0)	0,4	0,3	1,6	1,0	0,5	3,5
EE : Industries des biens d'équipement (E1 à E3)	0,6	0,4	1,1	1,2	0,6	3,3
E1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire ..	0,8	0,3	1,0	1,7	0,5	3,5
E2 : Industries des équipements mécaniques	0,6	0,5	1,1	1,1	0,7	3,4
E3 : Ind. des équipements électriques et électroniques	0,5	0,2	1,1	1,1	0,5	3,0
EF : Industries des biens intermédiaires (F1 à F6)	0,8	0,3	1,1	1,1	0,8	3,4
F1 : Industries des produits minéraux	0,6	0,3	1,1	1,0	0,7	3,2
F2 : Industrie textile	1,0	0,4	0,7	1,2	0,8	3,2
F3 : Industries du bois et du papier	1,0	0,3	0,9	1,1	0,7	3,1
F4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	0,9	0,3	1,2	1,0	0,8	3,3
F5 : Métallurgie et transformation des métaux	0,7	0,4	1,4	1,1	0,8	3,7
F6 : Ind. des composants électriques et électroniques.	0,8	0,3	0,9	1,4	0,6	3,4
EG : Energie (G1 et G2)	0,3	0,2	1,9	0,4	0,1	2,7
G1 : Production de combustibles et de carburants	(*)					
G2 : Eau, gaz, électricité	0,3	0,2	1,8	0,4	0,1	2,6
EH : Construction (H0)	0,6	0,5	1,4	1,0	0,6	3,5
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,9	0,3	1,2	1,0	0,6	3,2
J1 : Commerce et réparation automobile	0,5	0,4	1,3	0,6	0,6	3,0
J2 : Commerce de gros, intermédiaires	0,8	0,3	1,3	1,1	0,6	3,3
J3 : Commerce de détail, réparations	1,3	0,3	0,9	1,3	0,6	3,2
EK : Transports (K0)	0,5	0,4	1,0	1,3	0,6	3,4
EL : Activités financières (L0)	(*)					
EM : Activités immobilières (M0)		0,3	1,2	0,7	0,5	2,7
EN : Services aux entreprises (N1 à N4)	1,8	0,2	0,4	1,0	0,9	2,6
N1 : Postes et télécommunications	0,1	0,4	2,3	0,2	0,1	3,0
N2 : Conseils et assistance	0,9	0,4	0,6	1,0	0,6	2,6
N3 : Services opérationnels	2,0	0,1	0,3	1,1	1,0	2,6
N4 : Recherche et développement	(*)					
EP : Services aux particuliers (P1 à P3)	1,1	0,4	0,5	1,1	0,8	2,9
P1 : Hôtels et restaurants	1,2	0,4	0,4	1,2	0,9	3,0
P2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	0,5	0,4	0,6	0,7	0,5	2,2
P3 : Services personnels et domestiques	1,2	0,3	0,5	1,3	0,9	3,1
EQ : Education, santé, action sociale (Q1 et Q2)	0,6	0,3	0,4	0,7	0,7	2,0
Q1 : Education	(*)					
Q2 : Santé, action sociale	0,6	0,2	0,3	0,7	0,6	1,9
Regroupements particuliers						
Ind. de transformation, n.c. la construction (EB à EG)	0,7	0,3	1,1	1,1	0,7	3,3
Tertiaire (EJ à ER)	1,1	0,3	0,8	1,1	0,7	3,0

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

(*) Données non significatives en raison du faible nombre d'ouvriers dans ce secteur d'activité.